

**MAIRIE  
DE  
COMBON**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2025/12**

**Séance du 15 avril 2025 à 18h30**

Le conseil municipal de Combon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique le quinze avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Combon (17 rue de la mairie 27170 COMBON), sous la présidence de Monsieur Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS, maire.

**Date de la convocation** : 11/04/2025

**Etaient présents** : Mme Elizabeth JEAN, M. Philippe DEPARROIS (adjoints), M. Alain BLAISOT, M. Patrice DELANNOY, Mme Blandine DEMAEGDT, M. Patrice DESMONTS, M. Emmanuel DEWULF, Mme Estell GONTHIER, M. Alexy LETELLIER, Mme Pauline OSMONT, Mme Audrey RAMIER-COUSIN, Mme Marie-Thérèse THUILLIER (conseillers municipaux)

**Absents excusés** : Madame Laetitia LHERMEROUT (a donné pouvoir à Madame Elizabeth JEAN)

**Absent** : Monsieur Jean-Pascal HEBERT

**Quorum** : fixé à 8 élus présents. Nombre d'élus effectivement présents : 13

**Objet : Souscription à un prêt-relais FCTVA auprès d'un établissement bancaire, dans le cadre du projet de construction d'une école**

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré :

- Prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté.
- Détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'INVESTISSEMENT**

|                                                                            |                      |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Montant global HT du projet                                                | 2 116 215 €          |
| Montant global TTC du projet                                               | 2 534 458 €          |
| Subventions (sur montant HT)                                               | - 1 203 360 €        |
| <b>RESTE A CHARGE SUR MONTANT HORS TAXES</b>                               | <b>= 912 855 €</b>   |
| <b>COÛT TOTAL HT POUR LA COMMUNE</b>                                       | <b>= 1 383 055 €</b> |
| Montant total de la TVA                                                    | 418 243 €            |
| FCTVA (16,404 % du montant total TTC sans l'assurance dommages / ouvrages) | - 411 651 €          |

**MODE DE FINANCEMENT PROPOSÉ**

**Préfinancement du FCTVA**

**420 000 €**

*Madame Pauline OSMONT, salariée d'une banque concurrente, ne prend pas part au vote.*

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré :

- Décide de recourir à un financement court terme pour le préfinancement du FCTVA auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Normandie :

|                                   |                                              |
|-----------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>Montant de l'emprunt</b>       | 420 000 €                                    |
| <b>Taux d'intérêt fixe</b>        | 2,83 %                                       |
| <b>Durée du crédit</b>            | 2 années                                     |
| <b>Modalités de remboursement</b> | Trimestriel avec paiement du capital in fine |
| <b>Frais de dossier</b>           | Exonération                                  |

- Prend l'engagement au nom de la collectivité de rembourser les emprunts à court terme dès récupération du FCTVA ou au plus tard à la date d'échéance prévue initialement aux contrats.
- Confère en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le maire de COMBON pour la réalisation de ces concours, la signature des contrats à passer avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Normandie et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérée

**ADOPTÉ PAR :**

10 voix pour  
0 voix contre  
3 abstentions

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Certifié exécutoire par le maire de Combion après :**

- Transmission à la préfecture de l'Eure (Evreux) le : 24 AVR. 2025
- Publication le : 24 AVR. 2025



Fait à COMBON, le 16 AVR. 2025

Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS

Maire de Combion

Blandine DEMAEGDT

Secrétaire de séance